

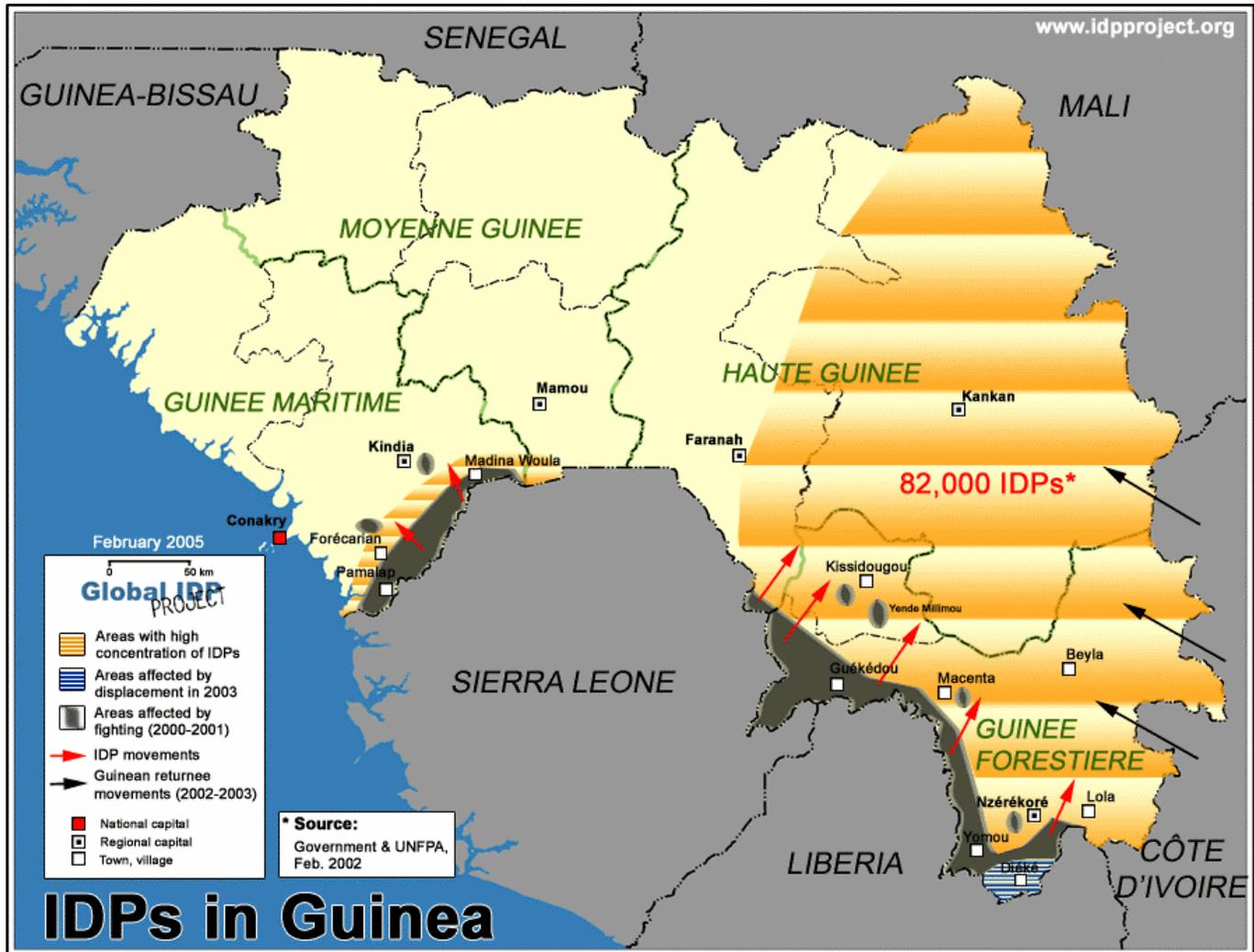
17 février 2005

Guinée: la crise oubliée du déplacement interne

Sommaire

Carte de la Guinée	3
Résumé	4
Principales recommandations:	6
Contexte	8
Causes et caractéristiques du déplacement	9
Situation sécuritaire	10
Incertitude sur le nombre de personnes toujours déplacées.....	11
Besoins en matière de subsistance	12
Accès à la terre.....	13
Communautés d'accueil surchargées.....	14
Retour difficile des Guinéens	15
Nécessité d'une assistance pour ramener le calme dans les zones de tensions	16
Réponse nationale.....	16
Réponse internationale.....	17
Sources.....	20

Carte de la Guinée



Résumé

Pendant 15 ans, l'instabilité et les conflits armés qui ont secoué le Libéria, la Sierra Leone et plus récemment, la Côte d'Ivoire se sont propagés en Guinée, provoquant la mort, des blessures physiques, la destruction de biens matériels et le déplacement de grande ampleur de civils. La Guinée en subit encore les conséquences, notamment celles d'une série d'incursions armées qui ont eu lieu en 2000-2001. Alors qu'on pourvoit en Guinée aux besoins des réfugiés qui ont traversé les frontières internationales, les programmes d'aide aux déplacés internes et aux Guinéens de retour des pays voisins sont insuffisants et manquent sérieusement de ressources financières. Si on ne prend pas mieux en compte les besoins de ces groupes et ceux des communautés d'accueil en proie à de longues souffrances, les tensions pourraient s'accroître et entraîner une recrudescence du conflit, fragilisant ainsi les espoirs de paix dans la région.

Au plus fort du conflit, la Guinée comptait jusqu'à 360'000 déplacés. Un recensement effectué en février 2002 a permis d'établir qu'à cette époque, 82'000 personnes étaient toujours déplacées à l'intérieur du pays, principalement en Guinée Forestière et en Haute Guinée, mais aucune évaluation systématique des conditions de vie et du lieu d'installation des déplacés n'a été faite depuis cette date. Cependant, plusieurs études et des évaluations rapides qui ont été réalisées au cours de l'année 2004 mettent en lumière la vulnérabilité des déplacés, des rapatriés et des communautés d'accueil. Quatre ans après les attaques des rebelles, les conditions de vie des déplacés et des Guinéens qui ont fui la persécution dans les pays limitrophes et sont retournés chez eux se détériorent. Ils n'ont pas pu s'intégrer dans les lieux où ils ont trouvé refuge et leur présence a pesé lourdement sur la capacité d'absorption des communautés d'accueil qui partagent leurs maigres ressources et leurs terres, ainsi que sur les infrastructures et les services sociaux déjà précaires dans leur zone de déplacement. La plupart des déplacés ne peuvent pas rentrer dans leur foyer à cause de l'absence d'infrastructures, de services publics et du manque de soutien pour la reconstruction des maisons dans les régions dévastées par les attaques de 2000-2001.

Tout au long des années 90, la Guinée a été de plus en plus impliquée dans les conflits interdépendants qui ont plongé plusieurs pays dans un état proche de l'anarchie et du chaos. La Guinée a ouvert ses frontières aux réfugiés fuyant les combats dans les pays voisins, le Libéria et la Sierra Leone, et a accueilli au total près d'un million de personnes au cours de la dernière décennie. Parmi celles-ci se trouvaient plusieurs opposants au régime de Charles Taylor, qui est arrivé au pouvoir au Libéria en 1997. Opérant depuis le territoire guinéen et apparemment avec l'accord du gouvernement, ils ont constitué un groupe rebelle, les Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD), et traversé la frontière pour aller combattre au Libéria le régime de Taylor. En même temps, la Guinée apportait un appui au gouvernement sierra-léonais dans sa lutte contre les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF), qui était de son côté soutenu par le gouvernement libérien dirigé par Charles Taylor. Par la suite, les combats se sont étendus à la Guinée, lorsque différents groupes armés venus de Sierra Leone et du Libéria ont traversé de plus en plus souvent la frontière. Le nombre d'incursions a atteint

son plus haut niveau en 2000 et 2001, et obligé des centaines de milliers de personnes à fuir les zones frontalières.

Si la fin de la guerre civile en Sierra Leone au début 2002 a un peu amélioré la situation sécuritaire en Guinée, l'intensification du conflit au Libéria entre 2002 et 2003 a augmenté la crainte d'un regain d'instabilité, en particulier dans la région de la Guinée Forestière. Cette crainte était suscitée par de nouvelles incursions transfrontalières d'hommes armés et la présence de rebelles dans la ville de N'Zérékoré. La situation sécuritaire en Guinée Forestière ne s'est nettement améliorée qu'après la fin des principaux combats au Libéria, en août 2003.

La Guinée doit cependant se rétablir des dommages physiques, économiques et psychologiques résultant de 15 ans d'instabilité dans la sous-région. Le pays est toujours dans une phase de transition et ne parvient pas encore à entrer dans une phase durable de développement. Les mouvements massifs de population en Guinée Forestière et autour de cette région ont fait peser une lourde pression sur les communautés locales, provoquant des tensions et un déclin économique qui pourraient déboucher sur un conflit ouvert entre les communautés d'accueil et les déplacés, si rien n'est entrepris.

Bien qu'aucune évaluation globale n'ait été réalisée, quelques rapports indiquent que beaucoup de déplacés se sont installés définitivement dans les communautés locales, peu d'entre eux étant revenus dans leur localité d'origine. La plupart des personnes qui ont regagné leur foyer vivent toujours dans des conditions précaires et n'ont reçu qu'une faible assistance pour leur réintégration. Il n'est pas clairement établi si ceux qui ne sont pas revenus dans leur localité d'origine se sont réinstallés volontairement ou s'ils ont toujours l'intention de rentrer chez eux.

Malgré le fait que les indicateurs sociaux de la Guinée soient au même niveau que ceux d'autres pays ayant connu la guerre, la communauté internationale n'a pas manifesté beaucoup d'intérêt pour aider le gouvernement à trouver des solutions durables au problème des déplacés. Cette question a été quelque peu oubliée tandis que le gouvernement et les bailleurs de fonds se sont concentrés sur les réfugiés et sur la crise en Côte d'Ivoire, pays voisin.

Il est difficile d'avoir une image précise du travail des différents participants aux efforts de réhabilitation et de reconstruction, et des besoins fondamentaux à satisfaire. Le gouvernement guinéen devrait procéder à une évaluation adéquate de la situation des déplacés de Guinée Forestière, notamment en ce qui concerne les solutions durables qui sont préférables pour eux. Les autorités doivent également faire respecter le droit des déplacés au retour en créant les conditions leur permettant de rentrer chez eux volontairement, en toute sécurité et dans la dignité.

Principales recommandations:

Au gouvernement:

- élaborer un plan national d'action humanitaire mettant l'accent en priorité sur les besoins des déplacés, des rapatriés et des communautés d'accueil
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour la réinstallation ou le retour ainsi que la réintégration des déplacés et des rapatriés, dans le but également d'alléger la charge des communautés d'accueil
- améliorer et maintenir les infrastructures sociales de base dans les zones d'accueil, afin de réduire la mortalité, la morbidité et les taux de malnutrition, et de prévenir la perte totale des mécanismes d'adaptation des déplacés, des rapatriés, des anciens soldats volontaires et des communautés d'accueil
- relancer et mettre en œuvre la démobilisation totale et la réintégration des anciens soldats volontaires pour désamorcer la psychose de l'insécurité et rétablir la sécurité
- soutenir les Radios Rurales qui jouent un rôle important en permettant aux déplacés de se tenir informés et en leur donnant des conseils sur leurs relations avec les communautés d'accueil
- appuyer les ONG locales, comme le Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix, dans leurs efforts en faveur de la prévention des conflits

Au gouvernement, aux autorités locales et à l'ONU:

- répondre aux besoins des déplacés, des rapatriés, des anciens volontaires et des communautés d'accueil en matière de réhabilitation
- procéder à l'analyse des vulnérabilités, proposée dans l'Appel consolidé de 2005, collecter et compiler les données disponibles sur les déplacés, les rapatriés, les anciens volontaires et les communautés d'accueil, et évaluer leurs conditions de vie et leurs besoins en matière de réhabilitation, afin d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action pour une action concertée

À l'ONU:

- assurer le renforcement des capacités et la formation des acteurs et des autorités travaillant pour la défense des droits de l'homme, l'action humanitaire et le développement, aux niveaux local et national
- former et sensibiliser les autorités locales aux droits au retour des déplacés, à leur réintégration ou à leur réinstallation, et à leur responsabilité vis-à-vis des déplacés

Aux donateurs:

- Examiner spécifiquement la question des communautés d'accueil, des rapatriés et des déplacés de Guinée qui souffrent toujours des conséquences des attaques rebelles de 2000-2001 et de la pression due à la présence de réfugiés venant de pays voisins, en procédant ainsi:
 - en apportant un soutien financier aux programmes destinés aux déplacés, aux rapatriés et aux communautés d'accueil
 - en augmentant le soutien aux communautés dans les efforts qu'elles déploient pour la réhabilitation et la reprise économique, en finançant des projets destinés à faciliter le retour, la réintégration et la réinstallation des déplacés ainsi que la réhabilitation des communautés d'accueil

Contexte

Depuis plus d'une décennie, la Guinée subit les conséquences politiques, économiques et sociales des conflits armés qui ont éclaté successivement au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée-Bissau, en Côte d'Ivoire et même sur son propre territoire. Tout au long des années 90, la Guinée a été de plus en plus impliquée dans ces conflits interdépendants qui, alimentés par la prolifération d'armes légères et le commerce de diamants et d'or extraits illégalement, ont plongé plusieurs pays dans un état proche de l'anarchie et du chaos.

La Guinée a ouvert ses frontières aux réfugiés fuyant les combats dans les pays voisins, le Libéria et la Sierra Leone, et a accueilli au total près d'un million de personnes au cours de la dernière décennie. Parmi celles-ci se trouvaient plusieurs opposants au régime de Charles Taylor, qui est arrivé au pouvoir au Libéria en 1997. Opérant depuis le territoire guinéen et apparemment avec l'accord du gouvernement, ils ont constitué un groupe rebelle, les Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD), et traversé la frontière pour aller combattre au Libéria le régime de Taylor. En même temps, la Guinée apportait un appui au gouvernement sierra léonais dans sa lutte contre les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF), qui était de son côté soutenu par le gouvernement libérien dirigé par Charles Taylor.

Par la suite, les combats se sont étendus à la Guinée, lorsque différents groupes armés venus de Sierra Leone et du Libéria ont traversé la frontière de plus en plus souvent pour lancer des attaques éclairs limitées, principalement en Guinée Forestière. En 2000, la situation s'est aggravée quand le RUF a mené une série d'incursions à Forécariah et que des soldats libériens ont été tenus pour responsables d'une embuscade à Macenta, tuant 27 Guinéens. D'autres incursions ont eu lieu ensuite en 2000 et 2001; des opérations plus importantes dont le but est apparemment de déstabiliser le pays, entraînant des représailles de la part de l'armée guinéenne. Le RUF a lancé des raids sur Forécariah, Pamelap, Benty, Kindia, Dar Salam et Madina Woula, tandis que des groupes armés venus du Libéria ont attaqué les régions de Kissidougou, Macenta, Yomou et N'Zérékoré. Au plus fort des combats, la zone de Guéckédou et la baie du Perroquet ont également été le principal théâtre d'affrontements et même des villages situés à une certaine distance de la frontière ont été touchés. Parmi les groupes armés opérant dans les zones frontalières se trouvaient également des déserteurs de l'armée guinéenne et des rebelles recrutés par le gouvernement libérien (CICR, 15 décembre 2000; préfecture de Guéckédou, 23 novembre 2004).

Plusieurs initiatives de paix lancées dans le cadre de l'Union de la rivière Mano, dont les trois pays sont membres, et par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ont échoué dans leurs tentatives de règlement du conflit. Cependant, un certain nombre d'activités réalisées par des organisations de la société civile au niveau local, telle que le Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix, ont contribué à apaiser les tensions entre les trois pays.

La situation sécuritaire dans les régions limitrophes de Guinée s'est quelque peu

améliorée après la fin de la guerre civile en Sierra Leone au début de 2002, mais la crainte d'un regain d'instabilité s'est à nouveau intensifiée lorsque le conflit du Libéria s'est aggravé entre 2002 et 2003. Les incursions transfrontalières en Guinée Forestière menées par des assaillants armés et la présence de rebelles libériens dans la ville de N'Zérékoré posent toujours des problèmes de sécurité. Ce n'est qu'après le départ en exil de Charles Taylor pour le Nigeria en août 2003 et la fin des principaux combats au Libéria que la situation sécuritaire en Guinée Forestière s'est nettement améliorée (IRIN, janvier 2005).

Causes et caractéristiques du déplacement

Le déplacement en Guinée était provoqué principalement par les multiples incursions de groupes armés venant de Sierra Leone et du Libéria et par les affrontements féroces entre ces groupes et l'armée guinéenne. À la suite des combats, beaucoup de villes et de villages dans les zones frontalières ont été détruits, pillés et incendiés. Pamelap, situé à la frontière avec la Sierra Leone et en particulier la baie du Perroquet, au sud-ouest de Guéckédou, ont subi plusieurs d'attaques qui ont entraîné le déplacement massif des habitants locaux et de réfugiés installés dans des camps.



Maison détruite au cours d'attaques dans la préfecture de Guéckédou
(Photo: Mpako Foaleng/Global IDP Project, novembre 2004)

Des centaines de milliers de personnes ont fui la zone de combats pour se rendre dans des régions plus stables, à l'est dans la préfecture de Macenta ou au nord en Haute Guinée. Les déplacés ont souvent trouvé refuge chez des parents dans des zones plus sûres. Les Kissi et les Guécké, par exemple, sont généralement allés rejoindre des parents à Kissidougou. Beaucoup de personnes venant d'autres régions de la Guinée qui étaient parties dans le Sud au cours des dernières décennies ont été contraintes de revenir dans leur lieu d'origine à cause de la violence. D'autres ont quitté leur foyer uniquement pendant la période des incursions et sont ensuite rentrées chez elles lorsque le calme est

revenu. Au plus fort du conflit, Kissidougou a accueilli au moins 136'500 déplacés, dans une préfecture de 206'000 d'habitants.

L'intensification des combats au Nord du Liberia entre mars et août 2003 a provoqué de nouveaux déplacements. Les autorités guinéennes ont évacué les civils dans les zones autour de Diecke-Ganta, le point de passage de la frontière avec le Liberia. Elles ont déclaré la région environnante « zone interdite » pour des raisons militaires et de sécurité (OCHA, avril 2003; HCR, 5 août 2003).

Situation sécuritaire

La situation sécuritaire globale dans les zones frontalières s'est considérablement améliorée pendant l'année 2004. Cependant, la prolifération d'armes légères et la présence d'hommes armés en maraude constituent toujours un risque réel pour la sécurité dans ces zones. Parmi ceux-ci, on compte plusieurs milliers de volontaires qui avaient rejoint l'armée guinéenne lorsque le conflit battait son plein, mais qui n'ont pas encore été démobilisés, ainsi que des hommes armés qui se sont enfuis en Guinée pour ne pas être démantelés ni désarmés dans les pays voisins. De plus, des rumeurs circulent sur des infiltrations de rebelles et d'éventuelles attaques, entretenant au sein des populations déplacées un climat marqué par la peur et le manque de confiance dans la durabilité de la paix et de la stabilité dans les régions frontalières.

En 2004, des rumeurs sur des attaques imminentes ont provoqué l'arrestation de plusieurs personnes et le renforcement des frontières avec le Libéria, la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone, qui sont restées fermées. Des rumeurs très répandues faisaient état de trafic illégal d'armes et de personnes, ainsi que du recrutement forcé et volontaire de mineurs et de jeunes au chômage dans des groupes armés (ONU, 11 novembre 2004, p. 1; OCHA, 15 juin 2004; UNICEF, 14 novembre 2004).

Pour étouffer les rumeurs d'attaques imminentes sur N'Zérékoré, les autorités locales, les chefs traditionnels ainsi que des femmes Mano et des groupes de jeunes venus des zones frontalières du Libéria et de la Guinée se sont réunis pour renouveler un pacte de non-agression entre les communautés ethniques Mano vivant le long des deux côtés de la frontière. Des plans prévoient d'étendre cette initiative à toutes les autres zones frontalières (OCHA, janvier 2005).

Pour beaucoup de déplacés, le fait que le gouvernement ne reconstruise pas les logements et ne remette pas en état les infrastructures et les services publics semble confirmer leurs doutes sur la sécurité dans ces régions, qui ne serait peut être pas suffisamment rétablie pour permettre leur retour. Beaucoup de bâtiments ont été détruits pendant les attaques dans les préfectures de Kindia, Mamou et Forécariah, le long de la frontière avec la Sierra Leone, et dans les préfectures de Macenta, Guéckédou et Yomou, près de la frontière avec le Liberia et peu de maisons ont été reconstruites ou réhabilitées. (OCPH, 18 octobre 2004; interviews, 23, 26 novembre 2004; interview avec le gouverneur, Kindia, 26 novembre 2004; OCHA, décembre 2004).

Incertitude sur le nombre de personnes toujours déplacées

L'incertitude subsiste sur le nombre de personnes qui sont toujours déplacées à l'intérieur de la Guinée. Les réfugiés ayant mobilisé toute l'attention ces dernières années, l'ampleur de la crise du déplacement n'a jamais été évaluée de manière adéquate. En outre, les mouvements incessants de population dans les zones frontalières et la confusion régnant au sujet de la classification des déplacés, des réfugiés et des Guinéens de retour chez eux, en provenance des pays voisins, ont compliqué les efforts visant à identifier les déplacés internes comme un groupe ayant des besoins spécifiques et étant particulièrement vulnérable.

Au plus fort du conflit, en 2001, la Guinée comptait quelque 320'000 déplacés. Mais après un recensement effectué en 2002 avec le soutien de l'ONU, d'ONG locales, du CICR et des autorités locales, le gouvernement a publié le chiffre de 82'000 déplacés. Ce sont les derniers chiffres résultant d'un recensement dont on dispose actuellement. En avril 2003, l'OMS annonçait qu'il y avait 150'000 déplacés en Guinée Forestière (OMS Guinée, avril 2003, p.4). Un mois plus tard, en mai 2003, l'OMS indiquait que 100'000 déplacés avaient besoin d'une aide humanitaire dans cette même région (OMS Guinée, mai 2003, p.4). Même si aucune évaluation inter-institutions n'a été réalisée, on pense, en s'appuyant sur des rapports, que beaucoup de déplacés se sont installés définitivement dans les communautés d'accueil, peu d'entre eux ayant apparemment regagné leur foyer. Mais la plupart des déplacés qui sont rentrés chez eux vivent toujours dans des conditions précaires et n'ont reçu qu'une faible assistance pour leur réintégration (USCR, mai 2004).

Comme les guerres en Sierra Leone et au Libéria, la crise qui a éclaté en Côte d'Ivoire en septembre 2002 a également entraîné un retour en masse de Guinéens. Ces rapatriés qui avaient migré vers les pays voisins au cours des dernières décennies, entre autres pour des raisons économiques et politiques, arrivent souvent de la même manière et dans les mêmes conditions que les réfugiés. Le flot de rapatriés n'a pas tari en 2003 et, dans des proportions moindres, en 2004. Rien qu'en 2002, on a enregistré 48'000 rapatriés guinéens en Guinée Forestière et en Haute Guinée. Les points d'entrée de ces groupes étaient les préfectures de Lola, Beyla Yomou et N'Zérékoré. D'autres rapatriés guinéens, dont le nombre est



Déplacés à N'Zérékoré, espérant toujours rentrer à Guéckédou (Photo: Mpako Foyaleng/Global IDP Project, novembre 2004)

estimé entre 50'000 et 150'000, se seraient installés dans les principales zones urbaines le long de la frontière séparant la Guinée de la Côte d'Ivoire. La plupart ont trouvé refuge dans les communautés locales qui leur apportent un soutien de base en partageant leurs ressources déjà maigres. Dans les communautés le long de la frontière, les rapatriés constituent jusqu'à 8% de la population. 50% sont des enfants et leur présence est une charge particulière pour les services d'éducation, surtout dans les plus petits villages. Pour recevoir une assistance, certains rapatriés guinéens se sont inscrits comme réfugiés (OCHA, 15 décembre 2003, p. 4; IRIN, 7 juillet 2004). Contrairement à la situation des Guinéens de retour de Côte d'Ivoire, celle des Guinéens venant du Libéria n'a jamais été pleinement évaluée.

Besoins en matière de subsistance

Dans l'ensemble, l'environnement humanitaire en Guinée se dégrade progressivement, une partie de la population, dont les déplacés, perdant de plus en plus ses capacités d'adaptation et devenant encore plus vulnérable. Au-delà de l'aide d'urgence limitée qui a été apportée juste après les attaques, il y a eu très peu de programmes systématiques à l'intention des déplacés pour les aider à rentrer dans leur localité d'origine ou à s'intégrer dans leur zone de déplacement. Aucune évaluation des besoins actuels des déplacés en Guinée n'a été réalisée. Leur situation s'aggrave du fait que la plupart d'entre eux ont trouvé refuge dans des districts urbains où ils se sont installés parmi les communautés autochtones, et ainsi leurs besoins spécifiques en tant que déplacés sont encore moins perceptibles (ONU, 11 novembre 2004, p.7).



Maison détruite pendant les attaques sur Guéckédou
(Photo: Mpako Folang/Global IDP Project, novembre 2004)

Après avoir été attaqués, Guéckédou et beaucoup d'autres villages de la préfecture se sont entièrement vidés de leurs habitants. Les assaillants ont pillé ou brûlé les biens des habitants, volé les récoltes et le bétail, et détruit les marchés locaux et les infrastructures publiques, y compris les écoles, les hôpitaux, les centres de santé et les systèmes de communication. La plupart des déplacés qui avaient décidé de rentrer chez eux l'ont fait sans aucune assistance et se trouvent actuellement dans une situation difficile, car ils doivent récupérer tout ce qu'ils ont perdu pendant les incursions. Beaucoup

d'infrastructures et de services sociaux n'ont pas encore reconstruits ni remis en état. Dans certains endroits, les écoles et les hôpitaux sont en cours de réhabilitation, mais la situation telle qu'elle existait avant les incursions est loin d'être rétablie. Par conséquent, la pression sur les infrastructures limitées encore existantes reste forte (ONU, 11 novembre 2004, p.25). Beaucoup de filles déplacées ont dû abandonner l'école parce qu'elles ont perdu leurs parents et leurs moyens d'existence. Il n'existe aucun mécanisme permettant de prendre en charge cette catégorie de personnes. À Beyla, les enfants étudient dans des tentes installées par les communautés locales (Interviews, N'Zérékoré, Kissidougou, Kankan, novembre 2004).

À Guéckédou, au moins 25 à 30% des déplacés de retour dans leur foyer ont besoin d'une assistance alimentaire et d'une aide pour reconstruire leurs maisons et leurs installations sanitaires. Les services de la préfecture nécessitent également un soutien institutionnel pour procéder à une évaluation des besoins des déplacés afin de pouvoir réaliser une réhabilitation totale (préfecture de Guéckédou, 25 novembre 2004). Même si les déplacés qui ont reçu une assistance par le biais des programmes de la FAO/OCPH pour reprendre des activités agricoles commencent à faire face et se réintègrent lentement dans les communautés locales, beaucoup d'autres resteront dépendant des communautés d'accueil pour leur survie.

Dans de nombreuses zones, les séquelles des attaques des rebelles sont encore visibles au niveau des dommages et des destructions provoquées par les affrontements. Dans la ville de Guéckédou, par exemple, beaucoup de ceux qui sont revenus vivent encore dans des conditions difficiles, leurs maisons n'ayant toujours pas été réparées. Dans la préfecture de Daro, seul un quart de maisons a été reconstruit. Dans la préfecture de Macenta, 90% de maisons et des bâtiments détruits doivent encore être reconstruits ou réparés. Les déplacés de retour chez eux doivent partager les quelques maisons existantes avec les nouveaux déplacés qui arrivent (OCPH, 18 octobre 2004; préfecture de Guéckédou, 25 novembre 2004).

Accès à la terre

Depuis 2003, quelques déplacés de retour chez eux ont pu reprendre des activités agricoles. Les rapatriés les mieux établis partagent fréquemment leurs récoltes avec les nouveaux arrivants en échange d'une aide pour le travail dans les champs. Souvent, les nouveaux arrivants ne disposent pas de semences ni d'outils agricoles pour travailler leur propre champ. Dans certaines zones de déplacement, par exemple dans les préfectures de Macenta et de Kissidougou, les déplacés doivent céder une grande partie de la récolte pour payer le loyer (Interviews, Macenta, Kissidougou, 23, 24 novembre 2004).

En Haute Guinée, il y a des tensions entre les habitants locaux et leurs parents qui ont quitté la région, parfois il y a plusieurs décennies, mais qui sont revenus dans leurs localités d'origine après avoir été déplacés des zones où ils s'étaient installés dans le sud. Invoquant des droits coutumiers ancestraux, ces déplacés revendiquent souvent aujourd'hui ce qu'ils considèrent comme leur part légitime aux terres familiales, remettant ainsi en question la répartition actuelle de la terre parmi les habitants locaux. À

cause de la pénurie de terres cultivables en Haute Guinée, les déplacés n'ont souvent pas d'autre choix que d'occuper des terres qui pourraient être touchées par les inondations, comme celle qui a dévasté la région en 2001. Dans beaucoup d'autres zones, les déplacés ont accès à la terre, mais n'ont pas les moyens de la préparer ni de la rendre arable (OCHA, novembre 2001; interviews, Kankan, 26 novembre 2004).

Communautés d'accueil surchargées

Bien que les communautés d'accueil aient dû subir tout le poids de l'afflux de déplacés, de réfugiés et de migrants de retour au pays, elles n'ont reçu qu'une assistance sporadique de la part du gouvernement guinéen et de la communauté internationale. Subissant les effets de la détérioration des conditions socio-économiques dans le pays, elles ont dû également partager leurs ressources limitées avec les déplacés, ce qui a provoqué une dégradation constante de leurs conditions de vie et de leurs mécanismes d'adaptation.

Dans les préfectures de Kissidougou et de Kankan, la charge que représente la présence de déplacés se ressent sur les services publics, en particulier les écoles et les hôpitaux. Même si beaucoup d'enfants dans ces zones ne vont pas à l'école, les classes sont extrêmement surchargées, chacune accueillant entre 150 et 300 enfants (Interviews, N'Zérékoré, Kissidougou, Kankan, novembre 2004).

Dans la préfecture de Kissidougou, une région qui ne connaît pas normalement de pénurie alimentaire, la présence de déplacés et d'autres groupes vulnérables a entraîné une augmentation générale des taux de malnutrition entre 2002 et 2003. En 2003, le nombre de déplacés qui avaient besoin d'une assistance dans la région atteignait le chiffre de 75'000. La présence de déplacés et de réfugiés à Kissidougou et dans les autres principales villes de Guinée Forestière semble avoir augmenté le risque de propagation du VIH/SIDA (Interviews, Kissidougou, 24 novembre 2004; IRIN, 26 juillet 2004).

La dégradation de l'environnement due à la présence en Guinée Forestières de déplacés et d'autres groupes vulnérables au cours de ces années est préoccupante. Les besoins en bois pour se chauffer, construire des abris et de faire de la place pour planter du riz ont entraîné une importante déforestation. Au moins 200'000 hectares de forêt ont disparu à la suite de ces activités en Guinée Forestière (ONU, 11 novembre 2004, p.7).

Retour difficile des Guinéens

Les Guinéens qui sont rentrés du Libéria et de Sierra Leone tout au long des années 90 et au début de la décennie suivante, n'ont jamais reçu d'assistance pour se réinstaller chez eux. Les problèmes auxquels ils sont confrontés sont très similaires à ceux des déplacés. De nombreuses femmes ont perdu leur mari sur le chemin du retour. Pour survivre et nourrir leurs enfants, certaines ont été obligées de se prostituer avec des hommes capables de préparer la terre et de la rendre arable pour



Familles guinéennes de retour du Libéria et de Côte d'Ivoire, Konian Aviation (Photo: Mpako Foaleng/Global IDP Project, 22 novembre 2004)

qu'elles puissent la travailler. Par conséquent, elles ont souvent donné naissance à un plus grand nombre d'enfants, de pères différents, aggravant encore leur situation déjà dramatique. Ces femmes n'ont généralement pas les moyens financiers d'envoyer leurs enfants à l'école (Interviews, Konian Aviation, 22 novembre 2004).

Les Guinéens qui sont rentrés de Côte d'Ivoire, à cause de l'instabilité et de la xénophobie dans ce pays, sont confrontés à de nouvelles difficultés dans les régions frontalières de Guinée Forestière et de Haute Guinée. Même si certains d'entre eux ont reçu une assistance, la plupart vivent toujours dans des conditions précaires et constituent une charge aussi lourde pour leurs communautés d'accueil que les déplacés internes. Dans les lieux où ils se sont établis, les possibilités de travail et de gagner suffisamment d'argent pour assurer leur existence sont rares. Aussi, beaucoup font face à une grave insécurité alimentaire.

Les chiffres sont très fluctuants en raison des mouvements de population, en particulier dans les zones frontalières. Les rapatriés arrivent dans ces zones et vont ensuite à l'intérieur de la Haute Guinée. Certains hommes rebroussement chemin et continuent jusqu'en Côte d'Ivoire. Leurs épouses et leurs enfants restent en Guinée et doivent se débrouiller seuls (IRIN, 2 juillet 2004; interviews, OCPH, 23 novembre 2004).

Nécessité d'une assistance pour ramener le calme dans les zones de tensions

Dans plusieurs communautés, la rareté des ressources, aggravée par la présence de déplacés et d'autres groupes vulnérables, a aggravé les tensions, qui pourraient dégénérer en conflit ouvert si rien n'est fait pour trouver des solutions durables pour les déplacés et soulager les communautés d'accueil surchargées (ONU, 11 novembre 2004, p.24). À N'Zérékoré, par exemple, les vieilles tensions entre la population locale et les migrants venus du nord ont resurgi lors de conflits sur les droits fonciers, en juin 2004 (IRIN, 7 juillet 2004).

L'accès limité à l'eau, aux soins de santé et à l'éducation est également source de conflit entre les communautés d'accueil et les déplacés, ainsi que le fait que les déplacés, contrairement aux habitants locaux, ne doivent pas payer de taxes pour accéder aux services publics (Interviews, Kankan, 26 novembre 2004).

La Guinée se trouve dans une phase de transition et confrontée à des besoins en matière de réhabilitation qui doivent être comblés pour passer à la phase post-confliktuelle. Il faut soutenir les communautés dans lesquelles les déplacés tentent de s'intégrer. Une différenciation entre les deux groupes dans la mise en œuvre de programmes d'aide ne ferait qu'exacerber les tensions déjà perceptibles entre les communautés d'accueil et les déplacés. Il faut également apporter une assistance dans les zones de retour en tant que mesure d'incitation visant à encourager les déplacés qui veulent rentrer dans leur localité d'origine.

Réponse nationale

Malgré que la Guinée soit dotée de ressources qui en font l'un des pays les plus riches du continent africain, la situation humanitaire continue de se dégrader dans le pays, en raison de la crise du déplacement non résolue, de l'absence de réformes politiques et de l'isolation sur le plan international. Ses indicateurs sociaux sont ceux d'un pays qui a connu la guerre; en 2004, la Guinée occupait la 160^e place sur 177, dans l'Indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement, soit un recul de trois places par rapport à 2003.

Le Service National pour l'Action Humanitaire (SENAH) est l'institution gouvernementale dont la principale responsabilité est de coordonner le travail des acteurs humanitaires et d'apporter une assistance à tous les groupes vulnérables, dont les déplacés. Pour mieux évaluer les besoins et assurer une meilleure coordination des différentes activités, cinq sous-groupes sectoriels (sécurité alimentaire, santé/nutrition, eau/assainissement, éducation et protection) ont été créés sous la direction du SENAH. Le SENAH est décentralisé et présent dans les quatre régions du pays avec ses Bureaux régionaux pour l'action humanitaire. Cependant, les structures gouvernementales n'ont pas réussi jusqu'à présent à créer les conditions permettant aux déplacés de rentrer

volontairement dans leur foyer ou de s'établir ailleurs en toute sécurité et dans le respect de leur dignité.

La plupart des donateurs ont interrompu leur coopération bilatérale et suspendu leurs activités dans le pays à cause de l'absence de réformes politiques. Ce facteur a servi de prétexte au gouvernement pour éviter de devoir remplir ses obligations en ce qui concerne la mise en place des infrastructures et des services sociaux de base, rendant la vie difficile pour la grande majorité de la population guinéenne et pire encore pour d'autres groupes vulnérables comme les déplacés, les rapatriés guinéens et les communautés d'accueil. L'ONU a prévenu que cette situation pourrait provoquer une crise humanitaire, même en l'absence de guerres ou de catastrophes naturelles, si rien n'est entrepris (ONU, 11 novembre 2004, p.7).

Les autorités devraient développer au maximum les moyens existants afin d'apaiser les tensions entre les déplacés et les communautés d'accueil. Par exemple, elles devraient soutenir les Radios Rurales et accroître leurs capacités: ces radios jouent un rôle important en sensibilisant les déplacés aux relations qu'ils entretiennent avec la population locale, et en les informant sur des questions telles que la santé et la situation dans leur région d'origine.

Les autorités devraient également soutenir des ONG locales, telle que le Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix, dans les efforts qu'elles déploient actuellement pour la prévention des conflits. Ce réseau joue un rôle important dans la réduction des tensions entre les communautés d'accueil, les déplacés, les rapatriés guinéens, les réfugiés et les migrants.

Avec la contribution financière d'institutions internationales, des ONG locales apportent une assistance limitée aux déplacés. Soutenue par la FAO, l'Organisation Catholique pour la Promotion Humanitaire (OCPH) aide les déplacés à reprendre des activités agricoles et a réalisé, entre 2002 et 2004, des projets de reprise socio-économique à l'intention des populations déplacées dans les préfectures de Kissidougou, Guéckédou et Macenta. À Macenta et à Kissidougou, l'ONG aide 600 à 800 chefs de famille, avec le soutien de la section allemande de Caritas, et apporte une assistance aux déplacés désirant rentrer chez eux. L'ONG distribue également des articles à quelque 1'000 familles dans quatre autres préfectures de Guinée Forestière. Même si ces efforts ont visiblement donné l'espoir d'une vie meilleure aux déplacés qui sont rentrés chez eux, la contribution de l'OCPH ne couvre que 12% des besoins que l'organisation a identifiés dans ces zones. Il est prévu en 2005 et 2006 d'étendre les programmes de réintégration à d'autres préfectures de la région touchées par la guerre, si des ressources financières sont disponibles (OCPH, 23 novembre 2004; ONU, 11 novembre 2004, p.26).

Réponse internationale

Depuis la fin des attaques de 2000-2001, au-delà de l'action urgente menée par quelques acteurs humanitaires en faveur des déplacés, peu d'efforts ont été déployés pour faciliter le processus de réhabilitation. Un certain nombre d'autres activités dans le domaine de

l'éducation, du logement et de l'assistance non alimentaire, mises en place par des institutions de l'ONU et des ONG, ont bénéficié aux déplacés et aux communautés d'accueil. Ainsi, le Programme alimentaire mondial a soutenu la production agricole en 2001 et 2002 (distributions de nourriture, de semences et d'outils) (ONU, avril 2003, p.4). L'UNICEF, l'organisation qui s'occupe des enfants, a apporté un soutien psychologique aux enfants et aux femmes victimes de conflits armés et mené des actions d'urgence immédiates en plusieurs occasions en faveur des groupes vulnérables (OCHA, mai 2003). Plan Guinée, le bureau national de Plan International, une organisation humanitaire anti-pauvreté, a reconstruit des maisons, des écoles et des hôpitaux, qui avaient été détruits, et soutenu la stabilisation du niveau nutritionnel dans la préfecture de Guéckédou. Plan Guinée a également participé à la remise en état des infrastructures publiques et des centres de santé. Lorsque les attaques ont cessé, Plan Guinée a fourni à quelque 2'500 familles de la commune de Guéckédou une aide financière d'un montant de 500'000 francs guinéens (177 \$) par famille en tant que mesure d'incitation au retour (Plan Guinée, juin 2002, p. 5-6).

OCHA-Guinée a organisé régulièrement des réunions de coordination entre les autorités locales, des institutions de l'ONU et des ONG locales et internationales à N'Zérékoré, Guéckédou, Kissidougou et Kankan. Ce sont des forums de discussions pour, entre autres, planifier et coordonner les actions humanitaires en faveur des groupes vulnérables, notamment les déplacés, les rapatriés guinéens et les communautés d'accueil.

Cependant, de graves disparités subsistent dans la réponse internationale au déplacement interne en Guinée. Le soutien apporté aux déplacés pour leur retour, leur réinstallation et leur réintégration ainsi qu'aux populations d'accueil a été insuffisant. Des programmes d'aide aux réfugiés ont reçu un soutien financier plus important que ceux concernant les déplacés internes et les communautés d'accueil. De nombreuses organisations humanitaires apportent une assistance en Guinée, mais principalement aux réfugiés ou à la population dans son ensemble, en supposant qu'elle bénéficiera aux déplacés.

Le manque d'assistance aux déplacés est dû en partie à l'insuffisance critique du financement des programmes humanitaires et de reprise économique destinés aux déplacés et aux communautés d'accueil (OCHA, 15 juin 2004). Bien que l'Appel consolidé (CAP) de 2004 ait reçu près de 70% des fonds demandés, aucune somme n'a été attribuée spécifiquement à l'assistance aux déplacés ou aux communautés accueillant des populations déplacées. En même temps, quelque 24 millions de dollars ont été alloués à des programmes pour les réfugiés et 2,5 millions de dollars à des communautés vivant près des camps de réfugiés (OCHA, 22 décembre 2004).

L'absence de données sur les chiffres de déplacés et le manque d'informations précises sur leurs besoins, tant dans les communautés d'accueil que dans le lieu d'origine, pourraient également avoir restreint le soutien des bailleurs de fonds. Le projet d'évaluation de la vulnérabilité des déplacés, des rapatriés et des communautés d'accueil prévu dans l'Appel consolidé de 2005 devrait être mis en œuvre dès que possible, afin de pouvoir mieux cibler les programmes dont l'objet est de leur apporter une assistance.

L'Appel consolidé de 2005 demande quelque 44 millions de dollars pour apporter une assistance aux populations touchées par les conflits, dont les déplacés, en Guinée Forestière, en Haute Guinée, autour de ces régions et dans d'autres zones. Ce n'est qu'avec un financement adéquat que les initiatives prévues dans l'Appel consolidé de 2005 pourront actualiser les informations disponibles et évaluer les conditions de vie et les besoins des personnes rentrées chez elles et des déplacés. Des fonds supplémentaires constitueraient un complément pour plusieurs activités de reprise économique et de réhabilitation afin d'alléger la charge des communautés d'accueil et de permettre aux déplacés et aux rapatriés guinéens de devenir autosuffisants (ONU, 11 novembre 2004). La consolidation d'une paix durable dans la région du fleuve Mano dépendra aussi de la mise en place de solutions durables répondant aux besoins des déplacés en Guinée.

Afin de désamorcer le risque que les tensions croissantes au niveau communautaire ne donnent lieu à un conflit ouvert, il faut un soutien plus important des donateurs pour le retour, la réintégration ou la réinstallation des déplacés et des rapatriés et pour aider au redressement des communautés d'accueil, qui ont subi pendant plus d'une décennie des pressions sociales et économiques.

Note: Pour obtenir des informations plus détaillées sur la situation du déplacement interne en Guinée, consultez la [page du pays, Guinée](#) dans la base de données sur les déplacés sur le site internet de Global IDP Project.

Sources

Comité international de la Croix-Rouge (CICR), 19 juin 2003, ICRC Annual Report 2002: Africa 19-6-2003

Comité international de la Croix-Rouge (CICR), 15 décembre 2000, Update on ICRC activities in West Africa: Sierra Leone - Guinea - Liberia

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 28 janvier 2005, Guinea: Living on the edge IRIN Web Special

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 7 juillet 2004, Guinea: Ethnic tensions threatens to explode in southeast

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 26 juillet 2004, Guinée: Les Guinéens qui ont fui la guerre rencontrent les pires difficultés dans leur pays

Integrated Regional Information Networks (IRIN), 2 juillet 2004, Guineans flee wars to face more problems back home

Organisation Catholique pour la Promotion Humanitaire (OCPH), 18 octobre 2004, Tableau récapitulatif des situations du PRRSE/OCPH/NZ

Plan Guinée, 28 juin 2002, Rapport annuel

Préfecture de Guéckédou, 25 novembre 2004, Aperçu sommaire des effets des attaques rebelles perpétrées contre la préfecture de Guéckédou

ONU, 19 novembre 2002, Common Humanitarian Action Plan for Guinea 2003

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 5 août 2003, Refugees may flee to Guinea as Liberian rebels advance, warns UNHCR

Bureau de la coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA)/Guinée, 24 juillet 2003, e-mail du PNUD-Guinée à NRC Genève

Bureau de la coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA)/Guinée, 14 février 2005, Rapport de situation en Guinée: janvier 2005

Bureau de la coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), 7 juillet 2003, OCHA Guinea Humanitarian Update

Bureau de la coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), mars 2003, Humanitarian Briefing Pack

Bureau de la coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA)/Guinée, 29 octobre 2004, Humanitarian situation report: September-October 2004

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 14 novembre 2004, Situation report

Bureau de la coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), 15 décembre 2004, Rapport de situation en Guinée: novembre-décembre 2004

Bureau de la coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), 11 novembre 2004, Consolidated Appeals Process (CAP): Humanitarian Appeal 2005 for Guinea

Bureau de la coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), 21 février 2003, Guinea Humanitarian Situation Report No. 1

Bureau de la coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) 15 juin 2004, Mid-Year Review of the Consolidated Appeals Process (CAP): Humanitarian Appeal 2004 for Guinea

Bureau de la coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), 5 novembre 2001, Humanitarian situation report UN OCHA-Guinea October 2001

US Agency for International Development (USAID), 9 juin 2003, USAID helps displaced at Garafiri Dam

U.S. Committee for Refugees (USCR), 29 mai 2003, The World Refugee Survey 2003

Organisation mondiale de la Santé (OMS), 30 avril 2003, Rapport d'évaluation de la situation humanitaire en Guinée Forestière, avril 2003

Organisation mondiale de la Santé (OMS), 31 mai 2003, Guinée: Rapport d'évaluation de la situation humanitaire en Guinée Forestière, mai 2003

NB: tous les documents utilisés dans le résumé de ce profil sont accessibles directement sur la page du pays, Guinée, [Liste des sources](#).

Au sujet du Global IDP Project

Le Global IDP Project, créé par le Conseil norvégien des réfugiés en 1996, est le principal observatoire international du déplacement interne dans le monde.

Ce projet basé à Genève contribue, au travers de ses activités, à la protection des quelque 25 millions de personnes dans le monde qui sont déplacées à l'intérieur de leur propre pays du fait de conflits et de violations de droits de l'homme.

À la demande des Nations Unies, le Global IDP Project gère une base de données mettant à disposition sur le web des informations et des analyses complètes, mises à jour régulièrement, sur le déplacement interne dans plus de 50 pays.

Le projet réalise également des activités de formation visant à renforcer la capacité des acteurs locaux à répondre aux besoins des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. En outre, le projet fait campagne pour la mise en œuvre de solutions durables à la situation désespérée des populations déplacées, en conformité avec les normes internationales.

Pour plus d'informations, consultez le site web et la base de données du Global IDP Project: www.idpproject.org

Contact avec les médias:

Jens-Hagen Eschenbächer

Database / Communication Coordinator

Tél.: +41 (0)22 799 07 03

E-mail: jens.eschenbaecher@nrc.ch

Global IDP Project
Norwegian Refugee Council
Chemin de Balxert 7-9
1219 Genève, Suisse
www.idpproject.org
Tél: +41 22 799 0700
Fax: +41 22 799 0701